# Peynier

LE JOURNAL

n°34 - Novembre 2021

## La nouvelle Pumptrack de Peynier

Journal communal d'information

p 3
Rentrée scolaire

p 16
Dossier spécial Urbanisme

p 26
Les Vitrines de Peynier

Peynier
LE JOURNAL

## Sommaire


| | |
|---|---|
| Enfance | 3 |
| Anciens | 5 |
| Sécurité | 6 |
| Santé | 8 |
| Brèves | 10 |
| Manifestations | 11 |
| Travaux | 12 |
| Patrimoine | 15 |
| *dossier spécial* Urbanisme | 16 |
| Brèves | 21 |
| Environnement | 22 |
| Vie quotidienne | 23 |
| Economie | 26 |
| Social | 28 |
| Sports | 30 |
| Culture | 32 |



numéro 34 - novembre 2021

Directeur de publication : Christian Burle

Comité de rédaction : Commission communication

Secrétaire de rédaction : Stéphane Rapuzzi

Photos : Photothèque Peynier - GC

Conception et réalisation C et C - Tél. 04 86 91 47 86

Dépôt légal novembre 2021
ISSN : 2-914059-39-6




Peyniérennes, Peyniérens,
Mes Chers Amis,

L'été fut, je le souhaite, agréable pour chacune et chacun d'entre vous. Malgré les évolutions successives dues à la situation sanitaire, nous avons pu profiter de moments festifs, de moments de détente et de moments de partage qui ont été particulièrement précieux.

Il est sans doute un peu tôt pour crier victoire quant au recul de la pandémie mais, pour l'heure, les signaux sont encourageants et incitent à l'optimisme.

Conséquence directe, cette rentrée 2021 a témoigné d'une reprise pour le moins dynamique dans de nombreux domaine, économique, culturel, évènementiel...

La vie à Peynier a pu ainsi reprendre progressivement un cours plus normal. Les terrasses et les restaurants ont retrouvé leur animation. La rentrée scolaire s'est effectuée de façon satisfaisante. Les activités associatives, sportives et culturelles ont également connu un regain d'intérêt.

Les élus ont pris peu de vacances et ont continué à travailler sur les nombreux dossiers en cours, notamment sur la transformation du Château de Peynier et le réaménagement de ses abords. Vous trouverez dans ce journal un dossier spécial qui vous permettra de découvrir le futur de ce bâtiment, joyau de notre patrimoine local.

Reste maintenant à souhaiter que la crise Covid ne reprenne pas du poil de la bête, si vous me permettez cette expression familière !

Comme vous, nous sommes impatients de reprendre une vie normale, sans entraves, et surtout de concrétiser les projets et ambitions qui sont le moteur de notre action pour le village.

*Je vous souhaite à tous une bonne lecture.*

Christian BURLE,
Maire de Peynier

# Ecoles Communales :
# Une bonne rentrée à Peynier !

**Malgré le contexte exceptionnel de la pandémie de Covid-19, le Jeudi 2 septembre fut somme toute un jour de rentrée scolaire presque ordinaire à Peynier. Tous les élèves et leurs enseignants étaient heureux de se retrouver "en présentiel" à l'école.**

Retrouver les copains, en rencontrer de nouveaux, découvrir son nouvel enseignant... toutes ces choses qui rendent la rentrée des classes exaltante pour de très nombreux enfants. C'est parce que la rentrée est un temps fort dans la vie des enfants et de leur famille que la Mairie de Peynier a travaillé tout l'été pour que tout se passe pour le mieux.
Travaux dans les écoles, nettoyage en grand des lieux, du matériel et du mobilier, mise en place des mesures sanitaires, les services techniques municipaux ont travaillé tout l'été.

# Des purificateurs d'air dans toutes les écoles !

**Toutes les écoles de Peynier sont, aujourd'hui, équipées par la commune de purificateurs d'air afin de réduire les risques de propagation de la COVID-19.**

La situation sanitaire en France reste marquée par la Covid-19. Dans les espaces publics clos, une aération régulière des locaux est indispensable. Au sein des bâtiments municipaux, un protocole de ventilation le matin, le midi et le soir est mis en œuvre.
Peynier est l'une des premières villes du département à s'être équipée, ce ne sont pas moins de 73 purificateurs d'air qui tous les jours assainissent l'air, répartis dans toutes les salles de classes, les salles d'activités, de restauration ainsi que dans les dortoirs de l'école élémentaire Jean Jaurès, de l'école maternelle et de la crèche.

En plus de la lutte contre la propagation de l'épidémie, ces purificateurs d'air à ultraviolets présentent bien d'autres bénéfices pour nos jeunes Peyniérens. Ils permettent également de lutter efficacement contre les autres polluants de l'air : germes, virus, bactéries, odeurs et composés organiques volatiles (COV), ou encore particules allergènes, permettant ainsi de limiter les allergies, de tuer les pollens et bien évidemment de prévenir les maladies respiratoires et contagieuses.
La commune a fait appel à l'entreprise OKO Pur (située à Rousset) pour la fourniture de ces équipements, pour un investissement de 80 000€. Le Conseil Département des Bouches-du-Rhône a apporté son soutien financier à hauteur de 56 000€ dans le cadre d'une aide exceptionnelle au titre de la lutte contre la Covid-19.

## A savoir

Chaque unité écologique à ultraviolets permet d'améliorer la qualité de l'air en reproduisant les effets des UV solaires naturels, à l'intérieur des bâtiments.
Très utilisés dans les milieux hospitaliers, ces appareils permettent de filtrer les particules polluantes, virus et bactéries pour assurer une protection continue contre les agents pathogènes en suspension dans l'air. Ils se révèlent efficaces à 99,9% contre la propagation du coronavirus. Ils permettent de traiter et d'assainir de gros volumes d'air, en divisant par 200 la valeur moyenne de contamination.

# Une nouvelle rentrée à l'Ifac rondement menée

**Le Centre d'Animations Ifac a pour mission la gestion d'espaces d'accueil et d'accompagnement pour l'enfance et la jeunesse (3-17 ans) sur la commune de Peynier.**

Lieu d'apprentissage à la citoyenneté, il permet l'accès à une grande diversité d'activités ouvertes au plus grand nombre.

Les activités gérées par l'Ifac Arc Méditerranée pour le compte de la commune de Peynier se déclinent de la façon suivante :

- Les activités périscolaires matin, midi et soir + l'aide aux devoirs.
- L'accueil de loisirs (3-11 ans).
- L'espace Jeunes (11-17 ans).

Joris Bertaina, directeur de l'accueil de loisirs, est en charge de la coordination de toutes ces activités sur les deux écoles. L'équipe d'animateurs investie se compose de :

- À l'élémentaire : Benoit, Thomas, Lou, Géraldine, Matthys, Monique, Valérie G., Régine, Noémie, Samy et Jérémy.
- À la maternelle : Manon (référente), Géraldine, Françoise, Harmonie, Samy, Sandrine, Cloé et Valérie A.

## Activités Périscolaires

L'Ifac appréhende ces différents temps comme des moments essentiels de transition entre le milieu familial et le milieu scolaire. Aussi, la vigilance est portée sur le rythme de l'enfant en privilégiant un accueil individuel, la concertation avec les enseignants et l'échange quotidien avec les parents.

Pour atteindre ces objectifs, une équipe d'animateurs encadrante, souriante et motivée, a été privilégiée. Ils assurent l'animation d'ateliers et animations guidées (cuisine, sports, sciences, grands jeux, manuels, ludothèque, aide aux devoirs...) tous les midis et soirs.
Ponctuellement, des intervenants associatifs viennent apporter leurs connaissances sur des projets engagés (jardin, création vidéo, ...).

## Les mercredis et les vacances

L'accueil durant les mercredis s'effectue dans les deux écoles. Ce fonctionnement nous permet de proposer des activités spécifiques aux 3/6 ans et aux 6/11 ans.
Une sortie par semaine est organisée généralement le mercredi ou le vendredi. Une thématique par vacances ou par période est proposée afin d'avoir un fil conducteur dans les animations proposées aux enfants.

## Espace Jeunes

L'espace Jeunes se situe au 15, avenue SaintEloi. Les activités sont menées dans un souci de proposer aux jeunes la possibilité, au travers de leurs loisirs :

- De s'impliquer dans la vie de la Commune.
- D'être acteurs de leurs loisirs.
- De mieux se connaître.
- De partager des temps de convivialité et solidarité tout en se souciant de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Un nouveau référent s'occupe de l'animation de l'Espace Jeunes : Thomas Nouvel.
La proposition d'activités se fait systématiquement en cohérence avec le rythme de la journée pour créer un climat détendu et ludique.
L'équipe est plus qu'habituée aux protocoles sanitaires successifs et variés et s'adapte afin que les enfants profitent de tous ces temps.

## Contacts utiles

- Mail : contact.peynier@utse.ifac.asso.fr
- SMS : 06 25 97 26 80
- Portail familles de l'Ifac : https://portailfamilles-paca.ifac.asso.fr/, pour procéder à toutes les réservations des familles
- Site internet : http://www.ifac.asso.fr/peynier

# Foyer des Aînés : heureux de se retrouver

**Après des semaines de confinement et de restrictions contraignantes, le Foyer des Aînés a pu acueillir de nouveau nos anciens et organiser activités et sorties, dans le strict respect des consignes sanitaires.**

Ainsi, le 6 juillet dernier, pour fêter l'arrivée de l'été et clôturer l'année, nos anciens sont allés en visite à la maison de retraite de La Légion à Puyloubier.

Contact : Lei Tres Pigno - Foyer des aînés - Tel. : 06 62 58 63 02

Courriel : leitrespigno@gmail.com

# Réserve Communale de Sécurité Civile :
# Des bénévoles au service des Peyniérens

**La réserve communale de sécurité civile est constituée de Peyniérens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés par le Maire afin de prévenir et gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune. En cas de crise, la réserve communale peut apporter son soutien aux populations, en complément des actions engagées par les services municipaux et les services de secours.**

## Acquisition d'un nouveau véhicule

Afin de renforcer l'efficacité et la rapidité de réaction de la Sécurité Civile de Peynier, la Mairie a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule qui a été remis aux bénévoles de la RCSC lors d'une sympathique cérémonie.

# Une forêt entretenue pour mieux prévenir le risque incendie

Afin de prévenir le risque incendie très présent dans nos communes provençales, la Commune de Peynier, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) programme des travaux réguliers d'entretien de sa forêt communale. Ainsi, au printemps dernier, des travaux de débroussaillement, d'élagage, et de coupe de bois ont été réalisés à la Garenne. Outre l'aspect sécurité, ces chantiers permettent de maintenir nos massifs forestiers en bonne santé, et participent donc aussi à une démarche de développpement durable.

# Risque feux de forêt :
# Une nouvelle citerne wagon de 120m³ dans le dispositif !

**Dans le cadre de la politique de prévention des risques naturels, une nouvelle structure vient d'être implantée au sud du territoire de Peynier dans le cadre de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI).**

Une citerne wagon de 120 m³ et d'un poids de 16 à vide de 16 tonnes vient d'être positionnée dans ce secteur facile d'accès pour les Groupes Lourds, les Groupes d'ALimentation Feux de Forêts (GALF) ainsi que, et surtout, les Hélicoptères Bombardiers d'Eau. La mise en place s'est déroulée durant 2 heures mobilisant l'Entreprise Dolza ainsi que les Commandant et Responsable du CIS de Trets et de la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier.

Cette citerne vient s'ajouter aux 5 citernes enterrées d'une capacité respective de 60m³ et de 2 autres citernes wagons de 60m³ soit un total de 540m³ (540 000 l) disponibles au sein de la Commune pour un territoire boisé de 1 425 ha. Cette opération a été menée grâce au concours de différents services dont la métropole Aix-Marseille, le SDIS 13, l'Office National des Forêts, les Forestiers-Sapeurs du Conseil Départemental 13 et la Ville de Peynier.

# Centre hospitalier d'Aix :
# Un grand Merci à la RCSC

Une petite pierre au cœur d'un monument de dévouement. Il y a un an, parmi des dizaines de sociétés et structures solidaires lors de cette fameuse première et seconde vague de la COVID 19, la Réserve Communale de Sécurité Civile avait organisé, entre autres, une collecte au sein de ses bénévoles et de la population au profit du Centre Hospitalier Aix Pertuis : ardoises effaçables pour maintenir le lien entre personnels soignants et malades, kits d'hygiènes, gâteaux et viennoiseries offertes par les boulangers... tout cela dans le seul but d'apporter un semblant de réconfort et de soutien à ceux qui donnaient les soins dans des conditions particulièrement compliquées.
Ainsi, durant ces journées du patrimoine 2021, la Direction Générale du Centre Hospitalier Aix-Pertuis avait décidé d'afficher dans son hall d'entrée un immense support dédié à remercier l'ensemble des soutiens dont la RCSC de Peynier. Une grande fierté pour nos bénévoles et un grand remerciement pour nos nombreux donateurs.

# Covid-19 :
# Le bus de la vaccination se déplace à Peynier !

**L'unité mobile de vaccination ou "bus de la vaccination " du département est venue à Peynier les 28 mai et mardi 29 juin 2021 pour administrer le vaccin du laboratoire Pfizer-BioNTech aux Peyniérens afin de lutter activement contre la Covid-19.**

Sur place, la Mairie avait mis tout en œuvre pour organiser ces deux rendez-vous : mise à disposition de la salle du Socioculturel, prise de rendez-vous avec les Peyniérens, accueil des candidats au vaccin,... Plus de 200 Peyniérens ont ainsi répondu présents et sont venus se faire vacciner lors de ces deux journées, l'occasion de remercier le Département et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 13) pour cette initiative sans oublier toutes les équipes communales qui ont été mobilisées : nos professionnels de santé (les docteurs Botas et Gaillard, les infirmières : Kathleen Lamoot, Marjorie Azzopardi et Sophie Martinez), la Réserve Communale de Sécurité Civile pour l'accueil et l'orientation du public, les services techniques de Peynier pour la mise en place de la structure et les services administratifs de la Mairie pour la prise des rendez-vous.

## La vaccination continue

Les médecins de la commune ainsi que la pharmacie continuent la campagne de vaccination et le rappel (3ème dose) pour les plus de 65 ans avec les vaccins Moderna et Pfizer-BioNTech. Sur rendez-vous.

Bienvenue :

# Deux nouveaux ostéopathes à Peynier

**Depuis début octobre, les habitants de la commune et de celles avoisinantes, peuvent compter sur Rébecca Mansencal et Alexandre Picavet qui viennent d'installer leur cabinet à Peynier.**

Les deux ostéopathes ont ouvert leur cabinet au 1, avenue de la Libération, en lieu et place de l'ancienne ostéopathe. Le cabinet est partagé avec Kathleen Lamoot, infirmière libérale. Après avoir obtenu leurs diplômes au Collège ostéopathique de Provence Aix-Marseille, en 2017 pour Rébecca, et en 2014 pour Alexandre, ils ont chacun ouvert leur premier cabinet professionnel respectivement à Vitrolles et au Thoronet (dans le Var).

Habitant depuis 2 ans maintenant sur notre commune, au hameau des Michels, ils ont saisi l'opportunité de récupérer le cabinet d'un confrère qui a quitté Peynier. C'était pour eux une chance de s'investir un peu plus dans ce qui est désormais leur commune d'adoption car ils souhaitent s'inscrire durablement dans la vie du village.

Ils seront donc deux à offrir aux Peyniérennes et aux Peyniérens leur expérience professionnelle, la disponibilité la plus large possible et leur complémentarité dans leur pratique respective de l'ostéopathie.

## Formations et pratiques

Rébecca a réalisé plusieurs formations supplémentaires dans le domaine de la pédiatrie, périnatalité, grossesse et post partum. Alexandre, une fois diplômé, a réalisé une année supplémentaire en spécialisation "Pédagogie" qui lui a permis, de 2015 jusqu'à cette année, d'être enseignant au Collège ostéopathique de Provence et d'encadrer des stages pour les étudiants en 5ème année dans les services de gastro-entérologie et oncologie thoracique à l'hôpital Nord.
Ils sont tous les deux formés à la thérapie de pose des ventouses qui s'avère être un parfait complément.

"*Nous avons à coeur de nous former chaque année pour offrir à nos patients les soins les plus complets possibles, nous avons été formés à travailler de manière pluridisciplinaire avec les différents corps de santé car nous envisageons le soin du patient comme une prise en charge globale où chacun peut apporter ce qu'il sait faire dans son champ de compétences*".

## Infos pratiques

Types de patients : nourrissons, enfants et adultes
Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h sur RV par :

- Téléphone (appel ou SMS) :
  Rébecca Mansencal : 06 07 72 28 16
  Alexandre Picavet : 06 23 06 04 00
- Sur Doctolib : Rébecca Mansencal /Alexandre Picavet
- Prochainement sur Facebook et Instagram (cabinet d'ostéopathie Mansencal-Picavet)

Le cabinet est situé 1, avenue de la Libération (2 places de stationnement disponibles)

Bienvenue :

# Florian Nolet, passion informatique

**Jeune et dynamique entreprise peynièrenne, Artefact Informatique a déjà satisfait de nombreux clients sur la Commune.**

Florian Nolet, très investi dans notre village, qui a fait de sa passion, son métier (cadre au sein d'un groupe français) a, également, souhaité poursuivre en parralèle son job en créant son auto-entreprise "Artefact Informatique". En cas de résolutions de problèmes techniques, d'acquisition de connaissances, de solutions à apporter, de mise en oeuvre ou d'assemblage.. Florian saura vous apporter ses services, ses conseils et répondre à vos attentes dans les meilleurs délais comme par exemple : diagnostiquer un problème sur un PC, entretien de PC portable et fixe, mises à jour Windows..., assemblage PC, configuration imprimante, dépannage informatique de proximité, installation d'antivirus, installation logiciel, création boîte mail... Alors, particuliers comme entreprises, n'hésitez pas à le contacter, il se tient à votre dipsosition !

## Infos pratiques

https://floriannolet1.wixsite.com/artefactinformatique - Facebook : https://www.facebook.com/ArtefactInformatique/
Mail : artefact.inf@outlook.fr

# L'association des chiens guides d'aveugles recherche des bénévoles

**L'association des "Chiens Guides d'Aveugles des Bouches du Rhône-Gard-Vaucluse", dont le siège est situé à Aubagne, est à la recherche de bénévoles sur Peynier et les environs.**

La mission principale de l'association est de récolter des fonds en organisant des sensibilisations pour permettre de découvrir la problématique du handicap visuel, grâce à différents ateliers dans les écoles, les collèges, les universités ou formations professionnelles, en tenant des stands d'information dans les centres commerciaux, magasins de proximité, marchés de Noël ou encore en créant des événements comme un LOTO annuel ou la course à l'unisson valides et non valides. Pour maintenir ces activités, l'association est toujours en quête de nouveaux bénévoles, aussi si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Monsieur Luigi Villani par téléphone au 06 12 05 21 82 ou par courriel (lvillani@laposte.net).

Site Internet de l'association : chiensguides13-30-84.fr

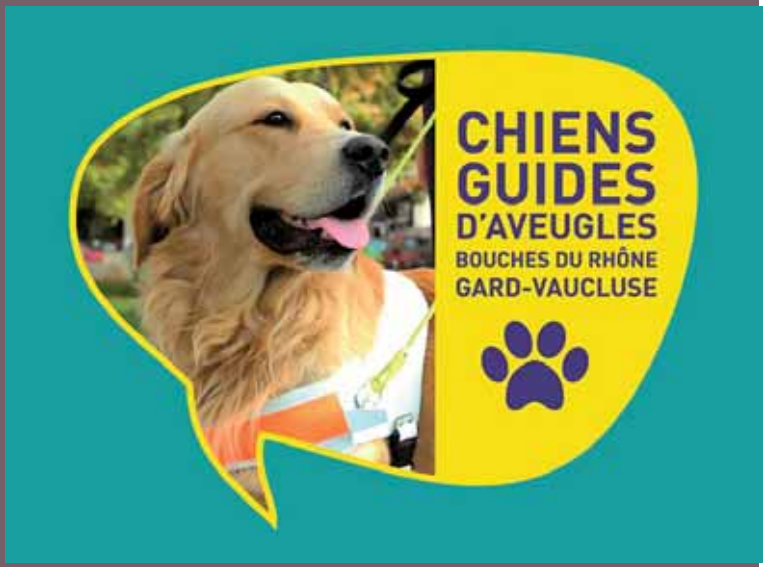

# Retour en images :
# Fête du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Lors de la fête d'été du Relais Assistantes Maternelles (RAM), le 7 juillet sur la Base de Loisirs de la Garenne, la ferme pédagogique "La Ferme de Lisa" et ses animaux de basse-cour était présente. La rencontre avec des lapins calins et des agenaux tout doux a provoqué l'émerveillement des tout-petits et de nombreux éclats de rire.

Plus de 80 personnes, enfants, familles, assistants maternels et élus, se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié pour clôturer l'année scolaire, dans le respect des consignes sanitaires.

# Fête Nationale

**L'abaissement des contraintes sanitaires au début de l'été a permis à notre traditionnelle Fête Nationale de pouvoir se dérouler sous les ombrages du Cours Albéric Laurent. l'occasion pour tous les Peyniérens de se retrouver pour des moments de partage et de convivialité très longtemps attendus.**

Organisée par Peynier Fêtes, la manifestation a permis à des dizaines de Peyniérens, petits et grands de se retrouver autour d'un repas tout en écoutant le concert d'Océane et les Voyageurs. Les plus jeunes se sont régalés grâce à la structure gonflable et aux stands de jeux mis à leur disposition. Le tirage de la tombola a permis de mettre en jeu de nombreux lots qui ont ravi les gagnants.

# Des travaux pour

## Réfection des enrobés au Jeu de Boules

Le parking du jeu de boules situé en contrebas de l'avenue Mireille a été rénové avec la pose d'un nouvel enrobé.

## Démontage de lignes électriques

Les lignes électriques de surface, bien qu'indispensables pour notre vie quotidienne, polluent bien souvent notre environnement visuel. Dès qu'elle le peut, la Mairie de Peynier procède à l'enfouissement des lignes. Ainsi, cet été, elle a procédé au démontage de la ligne moyenne tension à proximité de la chapelle Saint-Pierre.

# embellir Peynier

## Aménagement des abords de la résidence Nuances de Provence

Après la construction de la résidence "Nuances de Provence", la Mairie de Peynier a réalisé l'aménagement des abords :

- côté avenue de la Libération, des places de stationnement ont été créées, un nouvel enrobé posé sur le parking. Le tout a été agrémenté d'un nouveau mobilier urbain et végétalisé.
- côté chemin du Bouquet, de nouveaux trottoirs ont été créés et recouverts d'un enrobé ôcre s'harmonisant avec les couleurs des façades de la résidence.

# Nuances de Provence
# de nouveaux logements pour les Peyniérens

**Inspiré de l'architecture traditionnelle provençale, le projet immobilier "Nuances de Provence" qui vient d'être livré a permis la mise en œuvre d'un projet urbain partenarial (PUP) quartier Sainte Croix.**

Située à quelques mètres du cœur du village, avenue de la Libération – à l'entrée de Peynier – la résidence "Nuances de Provence" vient de voir le jour avec ses élégantes façades en pierres qui mettent en valeur les lignes contemporaines de ce programme permettant une intégration harmonieuse au paysage verdoyant qui l'entoure pour vivre pleinement son esprit village.

Ce programme permet ainsi de finaliser la réhabilitation des terrains laissés disponibles par l'ancienne station-service ainsi que le transfert des réservoirs d'eau potable du quartier Sainte-Croix. Dans le cadre de ce projet, la commune a lancé un "programme d'entrée de ville" qui a également permis de réaménager complètement cette portion de la D908 aux abords de la résidence et jusqu'au quartier du Devançon en créant notamment des trottoirs, en réaménageant la voirie, la mise en place d'un nouvel éclairage public à LED et des aménagements divers qui permettent de garantir la sécurité de tous les usagers.

## Le PUP pour quoi faire ?

Le projet urbain partenarial (PUP) permet, sous forme de convention signée avec la commune, de mettre à leur charge au cas par cas, tout ou partie du coût des équipements publics nécessaires à la réalisation d'un projet de construction ou d'aménagement. Le partenaire s'engage envers la commune à financer les équipements en contrepartie d'une exonération de la taxe d'aménagement.

# Lumière divine avenue de la Vierge

**123 ans après son installation, la municipalité a procédé à la mise en lumière de la statue de la Vierge Marie située à l'angle de l'avenue du Cabaret et de l'avenue de la Vierge.**

La commune de Peynier possède un riche patrimoine historique : le château, l'église paroissiale Saint-Julien, la chapelle Saint-Pierre (classée Monument Historique), ou encore de nombreux oratoires.
"Réveiller et révéler" le patrimoine communal grâce à la lumière, c'est composer une nouvelle silhouette nocturne du village et valoriser son histoire, tout en marquant son appartenance à un territoire. Après les mises en lumière de la chapelle Saint-Pierre, du clocher, de l'oratoire Notre-Dame-de-Lourdes ou encore du calvaire de l'avenue Mireille, le projet de mise en lumière de la statue de la Vierge s'inscrit en droite ligne avec les objectifs de la municipalité en matière d'aménagement et de valorisation nocturne du patrimoine communal.

**Cette mise en lumière offre un nouveau visage à la statue et lui permet de rayonner de jour comme de nuit. La Mairie met ainsi en valeur le patrimoine communal si cher au cœur des Peyniérens.**

Pour réaliser ce projet, la Mairie a fait appel à l'entreprise Brouquier, en charge de l'éclairage public de la Commune. Elle a procédé à l'intégration de projecteurs de type LED, à consommation d'énergie réduite (moins 45%). Le spectre de couleurs a été pensé pour différencier l'éclairage du monument de celui de l'espace public pour mieux le mettre en valeur, mais aussi de manière à respecter la biodiversité. Cette réalisation a été financée par le Conseil Départemental dans le cadre des travaux de proximité.

## Brève histoire

En 1884, Peynier fait le choix d'une première municipalité républicaine et anticléricale dirigée par Jean-Baptiste Car. Celui-ci fait procéder à l'interdiction des processions religieuses. Dans les campagnes du XIX$^{ème}$ siècle, il était courant que l'église catholique mène des "missions", c'est-à-dire des actions d'évangélisation, Peynier en verra passer au moins six. Au cours de l'une d'entre elles, et alors que la commune est dirigée par les conservateurs de la municipalité Lanteaume, la statue est érigée à son emplacement actuel. Nous sommes en 1898, l'inscription qui figure sur son piédestal en témoigne.
Les origines de la statue sont mal connues : impossible de savoir quelle institution religieuse ou prélat est à l'origine de cette mission. On peut supposer que la Marquise de Forbin d'Oppède, propriétaire de la parcelle sur laquelle a été érigée la statue et fervente croyante, a été impliquée, tout comme elle l'a été pour la construction de l'oratoire Notre-Dame-de-Lourdes, place Yves Dollo, lors du jubilé de l'Eglise en 1875. De mémoire de Peyniérens, la Vierge marquait l'entrée ou la sortie du village et la limite avec la campagne. Ce qui a bien changé depuis…
*Merci à Christophe Vaschalde (Litteralis) pour ces informations.*

# Le château cœur de village

**Une réunion publique d'information "Le château cœur de village pour les peyniérens" s'est tenue le 10 septembre dernier au Centre Socioculturel afin de présenter à la population les grands projets d'aménagement autour du Château de Peynier.**

La construction du parking communal enterré sous la cour du Château avance conformément au planning initial et sera achevée d'ici la fin de l'année. Ce parking, constitue le premier élément d'un programme ambitieux autour du Château et de sa place centrale qui a pour objectif de requalifier cette partie du village afin d'en renforcer l'attractivité.

Le second élément sera la réhabilitation de l'intérieur du Château, avec l'installation des services publics et des associations peyniérennes dans un bâtiment entièrement rénové pour y accueillir un large public et un grand nombre d'activités.

Le troisième élément enfin sera la création d'une grande place publique, aménagée au-dessus du parking, protégée de la circulation de l'avenue de la Libération par une nouvelle construction en prolongement de celle-ci. Ce bâtiment, respectueux de l'environnement, restituera une traversée piétonne au droit de l'ancienne entrée du parc du Château et en portera le nom. Il accueillera en rez-de-chaussée, dans un grand espace ouvert sur l'avenue de la Libération et sur la cour du Château, un concept moderne de Médiathèque Municipale dédié à la culture et aux loisirs.

C'est ce travail de couture urbaine, de composition architecturale, de défi technique de plusieurs mois que Christian Burle, Maire de Peynier, son équipe Municipale et les ingénieurs et techniciens en charge du projet ont présentés aux 150 personnes présentes. Ils en ont profité également pour répondre aux différentes questions de la population.

# "Ouvrir le centre historique du village

# pour les Peyniérens

## Création d'une grande place publique

Du fait de son bâti ancien sur un promontoire, constitué de rues et ruelles étroites, Peynier n'a jamais pu développer de place publique au centre du village.

C'est à l'emplacement de l'ancienne cour du château que la nouvelle place publique verra le jour.
Elle sera cantonnée au Nord par l'ancien château et au Sud par un nouveau bâtiment qui accueillera la médiathèque municipale.

D'une superficie de 1 800 m², la place, entièrement piétonne, sera embellie par une pergola, des plantations et du mobilier urbain.

# vers le Sud sans le dénaturer"

# Réhabilitation intérieure du Château

Construit à partir du XV$^{ème}$ siècle, le Château est un élément fort du patrimoine peyniéren qu'il convient de mettre en valeur. Après son rachat par la Mairie, il a été décidé d'y transférer les services de la mairie et d'y installer des salles pour accueillir les activités des associations du village.

Le projet prévoit :

- Au 1$^{er}$ étage (avec un accès direct sur la nouvelle place) : l'Accueil et les services de la Mairie,
- Au 2$^{ème}$ étage : différentes salles pour les associations,
- Au rez-de-chaussée (avec accès direct depuis la rue Mireille) : la salle des Mariages, une salle d'exposition, une salle de musique et des salles techniques, pour la chaufferie par exemple.

# Création d'un parking communal enterré

Après l'ouverture du parking de persuasion rond-point du 8 Mai, le nouveau parking permettra de désengorger le stationnement au centre du village, mais aussi en facilitera l'accès. Construit sur deux niveaux, adapté pour les personnes à mobilité réduite, équipé de bornes de rechargement pour les véhicules électriques, le parking comprendra une centaine de places, disponibles à la location et accessibles prioritairement aux Peyniérens résidant au centre du village.

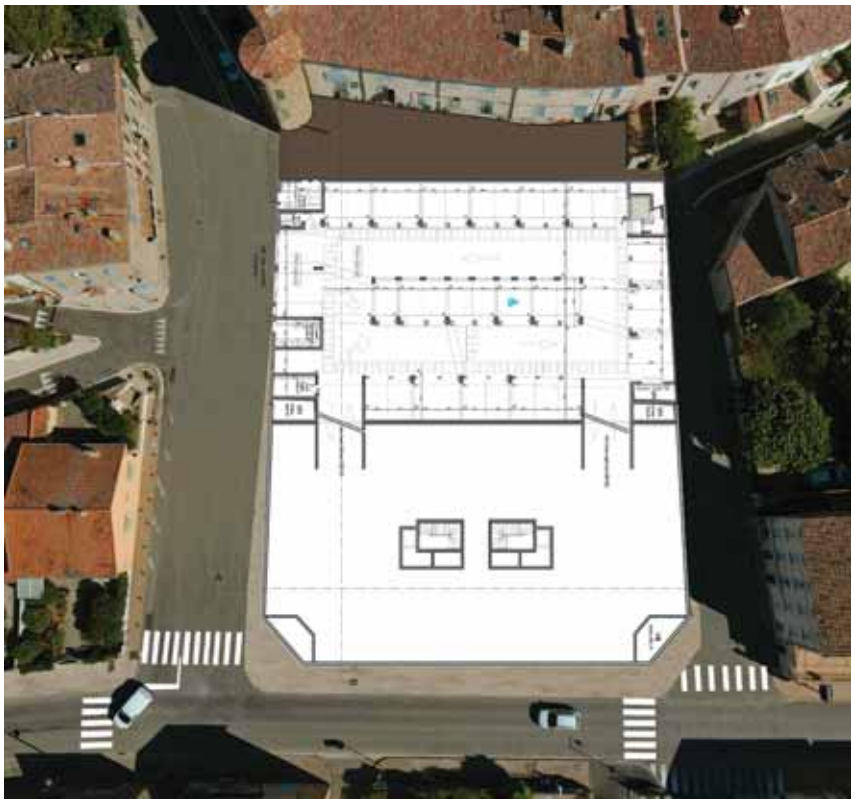

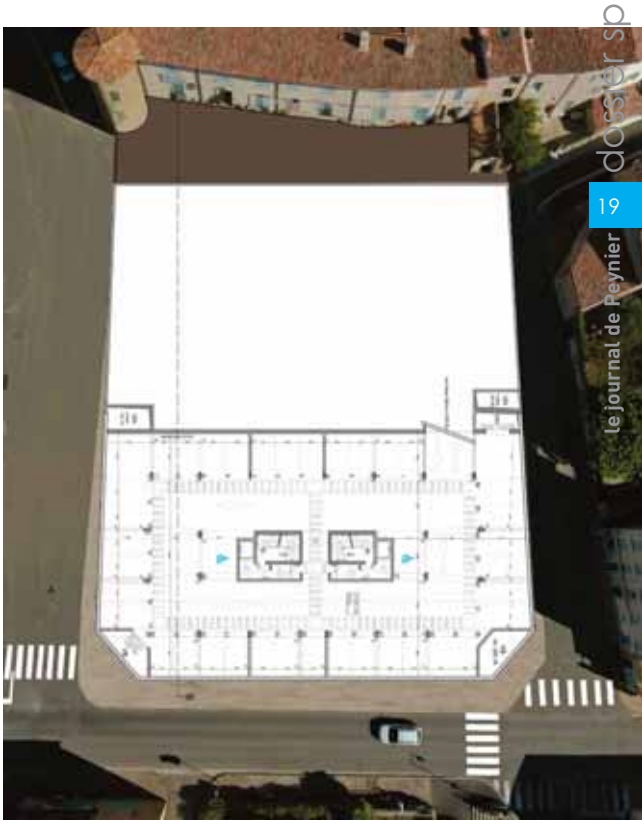

# Construction d'une nouvelle médiathèque

La future Médiathèque sera installée dans le bâtiment construit au Sud de la nouvelle place. D'une surface de plus de 300m², la nouvelle Médiathèque occupera une partie du rez-de-chaussée du bâtiment comprenant des logements à l'étage.

Depuis 32 ans, la médiathèque occupait les locaux quartier Notre-Dame. Avec 18 500 documents mis à disposition, 13 000 prêts par an, 90 nouveaux inscrits par an, les usagers et les 3 bibliothécaires avaient besoin d'un espace mieux adapté aux besoins des lecteurs.

La future réalisation sera aménagée en différents espaces conçus selon les besoins des usagers : espaces de choix, espaces de consultation isolée, espace de détente en groupe, espaces de rencontres autour de kiosques selon le centre d'intérêt (magazines, écoute de musique ou de film, banque d'accueil et de prêt,...).
Plus moderne et mieux adaptée aux dernières technologies du numérique, la nouvelle médiathèque renforcera l'attractivité culturelle de Peynier.

# Cérémonie des Ukrainiens

Chaque année, la Commune de Peynier rend hommage aux volonatires ukrainiens de la Légion Etrangère en déposant une gerbe au rocher de la Garenne.

# Etat-civil

## Naissances

Lucas LE CALVE ..... le 12 mars 2021
Yuna ARNAUD DUTEIL ..... le 29 mars 2021
Charlie-Rose CAPDEVIOLLE ..... le 2 avril 2021
Antoine WALTER FREY ..... le 4 avril 2021
Kali SAATDJIAN ..... le 8 avril 2021
Charlie DEVAUX ..... le 13 avril 2021
Eliott SANHOBOA ..... le 23 avril 2021
Charlotte MARDIA SAMY ..... le 10 mai 2021
Naïs VASTEL ..... le 14 mai 2021
Clarisse PRELASCA ..... le 13 juin 2021
Nino DUFFRENE ..... le 14 juin 2021
Miryam DUBOIS ..... le 18 juin 2021
Raphaëlle ORTEGA DUVALLET ..... le 29 juin 2021
Marceau MOREL ..... le 12 juillet 2021
Victor BRAILLARD ..... le 31 juillet 2021
Marie MANFREDI ..... le 2 août 2021
Hugo KARAGUIAVOURIAN-DECEGLIE ..... le 19 août 2021
Vindosa VIEIRA DA SILVA ..... le 21 août 2021
Tessy BOURELLY ..... le 8 septembre 2021
Elio DELAGE ..... le 14 septembre 2021
Hayden PASSA ..... le 19 septembre 2021
Matyas BRECHET ..... le 21 septembre 2021
Paul GALASSO ..... le 21 septembre 2021
Anne SOULET ..... le 27 septembre 2021

## Mariages

Stéphane MÉNARD et Nadège MICHEL, unis le 10 avril 2021
Nicolas MUGNIER et Audrey BADOUX, unis le 12 juin 2021
Serge BRUNA et Céline TROPINI, unis le 14 août 2021
François AUBERT et Mariana DOMINGUEZ CABAL, unis le 8 septembre 2021
Xavier BOTREL et Gaëlle BARON, unis le 11 septembre 2021
Antoine DE LA FOURNIERE DE SAINT GENIS et Mariia BARYBINA, unis le 11 septembre 2021
Julien MARCADÉ et Fanny PHILIZOR, unis le 17 septembre 2021
Denis HEROLD et Clara CASAVECCHIA unis le 18 septembre 2021
Saïkou THIAM et Christelle BOURELLY unis le 9 octobre 2021

## Décès

Carmen ROBERT veuve BARTHELEMY ..... le 30 juillet 2020
Yves DOL ..... le 28 septembre 2020
Jean-Baptiste DEL FAVA ..... le 29 mars 2021
Gaël HOUVER ..... le 26 avril 2021
Robert BOTTAI ..... le 20 mai 2021
Liliane VALET épouse FERET ..... le 6 juin 2021
Pierre GARCIA ..... le 1er juillet 2021
Lino FATTORELLI ..... le 6 juillet 2021
Gérard VANDEWOESTYNE ..... le 17 juillet 2021
Jeanne GAUTHIER veuve CARSALADE ..... le 31 juillet 2021
Berthe MATHET veuve BARDET ..... le 13 août 2021
Emilia HELLIN veuve BRANDI ..... le 26 août 2021
Andrée GAZEL épouse BOI ..... le 10 septembre 2021
Emilie CALLEJON épouse JUNG ..... le 19 septembre 2021

# Le développement durable en action :
# Mise en service du premier composteur collectif

**Pour aider les Peyniérens à diminuer le poids de leurs poubelles, le premier composteur collectif de la Commune a été mis en service le 6 octobre dernier au hameau des Michels à côté des colonnes enterrées.**

Vous pouvez y déposer dès maintenant les déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...). Le compost sert ensuite de terreau pour les sols et les petits jardins.
Aujourd'hui en France, les restes alimentaires représentent 21% du poids des poubelles d'ordures ménagères. Le Pays d'Aix en a fait un axe d'action prioritaire en mettant en place des projets susceptibles de favoriser leur valorisation, parmi lesquels le compostage qui permet aux particuliers d'évacuer leur gisement tout en produisant leur propre terreau.

## Un enjeu règlementaire et économique

Notre poubelle d'ordures ménagères comporte 30% à 40% de déchets organiques dits fermentescibles. Le Grenelle de l'environnement impose la diminution de la production d'ordures ménagères, composter contribue donc à diminuer le volume d'ordures ménagères et participe à améliorer la gestion des déchets organiques.
Diminuer la quantité d'ordures ménagères optimise également les dépenses liées à la collecte et au traitement. Composter c'est aussi produire un amendement naturel de qualité pour son jardin pour améliorer sa fertilité : c'est un engrais gratuit.

## Vous souhaitez installer un composteur collectif dans votre quartier ?

Le Territoire Métropolitain s'engage dans le compostage de proximité et propose aux habitants qui souhaitent s'engager, d'équiper les sites selon la démarche suivante.

**Conditions d'installation**

- Vous identifiez, une quinzaine de foyers volontaires, dont un référent volontaire ;
- Vous validez votre projet auprès de la Mairie, de votre bailleur ou du syndic d'immeuble ;
- Vous contactez le Territoire Marseille Provence par mail (infocompost@ampmetropole.fr).

## Démarche

La mise en service du composteur collectif se déroule en deux temps : un diagnostic qui permet d'identifier l'emplacement du composteur avec la Mairie ou le syndic de copropriété, les foyers volontaires et le futur référent, puis une phase de lancement consécutive à l'installation du composteur.
Les référents, interlocuteurs des autres résidents et de la collectivité, qui veilleront au bon fonctionnement du point de compostage.
Le jour de la mise en service, tous les ménages volontaires reçoivent un bio seau pour stocker et transporter les déchets organiques jusqu'au point de compostage ainsi qu'un guide pratique.

# Distributeur de billets du Cours : les Peyniérens plébiscitent

**Cela faisait des années que les habitants de la commune l'attendaient, alors depuis sa mise en service mi-février, le distributeur automatique de billets du Cours remporte un vif succès.**

Alors que près de 3 500 distributeurs automatiques de billets ont été fermés au cours de ces deux dernières années dans tout l'Hexagone, la commune de Peynier a pris le contre-pied en début d'année, en mettant en service son distributeur de billets sans banque proposé par Loomis.
Depuis la mise en service de l'appareil, le 10 février dernier, les habitants, qui l'ont vite adopté, semblent très satisfaits de l'initiative de la municipalité : "*c'est plus que pratique, c'était indispensable, sinon on devait aller jusqu'à Trets ou à Rousset pour retirer du liquide*".

Les chiffres ne trompent pas, avec en moyenne plus de 35 retraits par jour dès le premier mois d'exploitation, l'objectif est atteint et les chiffres continuent leur progression avec plus de 50 retraits en moyenne par jour sur le mois d'août. Situé à proximité immédiate des commerces et du marché, l'emplacement était idéal et entraîne des records d'affluence les jours de marché : entre 70 et 90 retraits sur les seules journées du vendredi. Des résultats très encourageants qui dépassent l'objectif fixé à 30 retraits en moyenne par jour et qui devraient permettre d'assurer la pérennité du service.

La mise en place du distributeur permet de dynamiser nos commerces de proximité, de favoriser les circuits courts en soutenant les producteurs locaux et les commerçants-exposants du marché chaque vendredi matin et d'assurer le lien social de proximité avec nos habitants qui n'ont pas forcément la possibilité de se déplacer à l'extérieur du village. C'est donc un véritable service proposé aux clients de ces différents commerces et aux administrés de la commune.

## Une solution avantageuse pour les usagers

L'absence de frais bancaires fait partie des points forts du distributeur indépendant proposé par Loomis. Le dispositif permet ainsi aux habitants de la commune et aux riverains de retirer du liquide gratuitement 24h/24.
Ce sont les mêmes conditions qui s'appliquent que pour un distributeur ordinaire (qui dépendent des conditions générales de votre banque quant au nombre de retraits autorisé hors de leur réseau).
Afin de fournir ce service aux usagers, la municipalité a dû s'acquitter d'un forfait locatif de 1 300€ par mois. Pour ce tarif, le transporteur de fonds s'occupe de l'installation, de la maintenance ainsi que de l'approvisionnement de l'appareil en billets. Le contrat, signé pour une durée de 3 ans, prévoit néanmoins un nombre moyen de 10 000 retraits par an, soit environ une trentaine de retraits par jour. Nous comptons donc sur les Peyniérens pour continuer à réaliser, le plus souvent possible, leurs retraits d'espèces sur le Cours au distributeur communal.

# Un relais poste va remplacer

**Alors que le bureau de poste de Peynier, avenue de la Libération, devrait fermer ses portes le 22 novembre prochain, un relais poste urbain va s'installer au sein du tabac-presse du Cours qui déménagera avant la fin de l'année à l'Hôtel de Ville.**

Le bureau de Poste actuel

Annoncée à la fin de l'été, la fermeture définitive du bureau de poste de Peynier, situé avenue de la Libération, devrait être effective le 22 novembre 2021.
La Municipalité a toujours souhaité que les services de La Poste soient pérennisés sur la commune pour répondre de manière optimale aux besoins de tous les peyniérens. Pour cela l'équipe municipale travaille depuis plusieurs mois sur une solution alternative et a demandé au tabac-presse du Cours d'accueillir un relais poste urbain.
Toutes les démarches administratives ont bien avancé pour permettre à notre buraliste, de prendre le relais de cette activité lorsque La Poste fermera définitivement ses portes. Ainsi l'Hôtel de Ville (salle des mariages) va être transformé en relais poste. La commune va démarrer dans quelques jours les travaux nécessaires pour l'aménagement de la salle des mariages, La Poste assurera la mise à disposition du matériel, et le commerce assurera le bon fonctionnement du relais.

Ce relais de poste va permettre aux Peynierens de bénéficier de la large amplitude horaire du tabac-presse, soit 51 heures d'ouverture par semaine, une amplitude incomparable avec celle d'un bureau de poste classique. Les clients pourront accéder aux services les plus courants de La Poste dans le tabac-presse du Cours, 6 jours sur 7, du lundi au samedi. Toutes les opérations les plus fréquentes pourront y être réalisées : affranchissements, dépôts de plis, dépôts de colis pour les expéditions et vente des produits courrier (vente de timbres et de prêts-à-poster, recommandés, garde du courrier). Seuls les services financiers ne seront pas assurés (retraits d'espèces pour les titulaires d'un compte-chèques postal) raison pour laquelle le distributeur de billets a été installé sur le Cours.

## Du changement à l'Hôtel de Ville

Afin de disposer de plus d'espace, pour assurer les services de La Poste, le tabac-presse du Cours s'installera au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville dans la salle des mariages.

# le bureau de Poste

Il déménagera ainsi toute son activité (inclus la vente de tabac et de journaux) en traversant la rue du N°2, vers le N°1, cours Albéric Laurent.
Cette opération permettra de maintenir des activités essentielles dans ce bâtiment historique de la commune en accueillant, en complément de la Police Municipale, le nouveau relais de poste urbain.
En ce qui concerne la célébration des mariages, elle aura lieu à terme dans la grande salle d'Honneur du Château de Peynier. Pendant toute la durée des travaux de réhabilitation du Château, qui débuteront en janvier 2022, les mariages seront célébrés au Foyer des Aînés (quartier Notre Dame).

## Un relais de poste urbain c'est quoi ?

La Poste relais urbain est une nouvelle forme de présence postale installée chez un commerçant. Il permet aux clients de La Poste de bénéficier d'un autre lieu d'accueil et de prise en charge de leurs besoins que le bureau traditionnel. Il est accessible à tous avec une amplitude horaire mieux adaptée aux rythmes de vie modernes.

## Le principe

La Poste choisit de donner mandat à un commerçant pour effectuer, en son nom et pour son compte, des prestations postales. Le commerçant est sélectionné en fonction de critères qui facilitent la mise en œuvre du projet : horaires, situation géographique, agencement, discrétion. C'est un partenariat régi par une convention signée, après concertation avec les élus, entre La Poste et le commerçant. Les commerces abritant un relais poste urbain sont choisis tout d'abord par l'envie du commerçant d'offrir d'autres services, mais aussi du fait des horaires d'ouverture du commerce pour permettre au plus grand nombre de pouvoir y accéder et favoriser ainsi la proximité. Dans le cas du tabac-presse du Cours, le commerce est ouvert du lundi au vendredi de 6h30 à 12h30 et de 16h à 19h30, le samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h à 19h30.

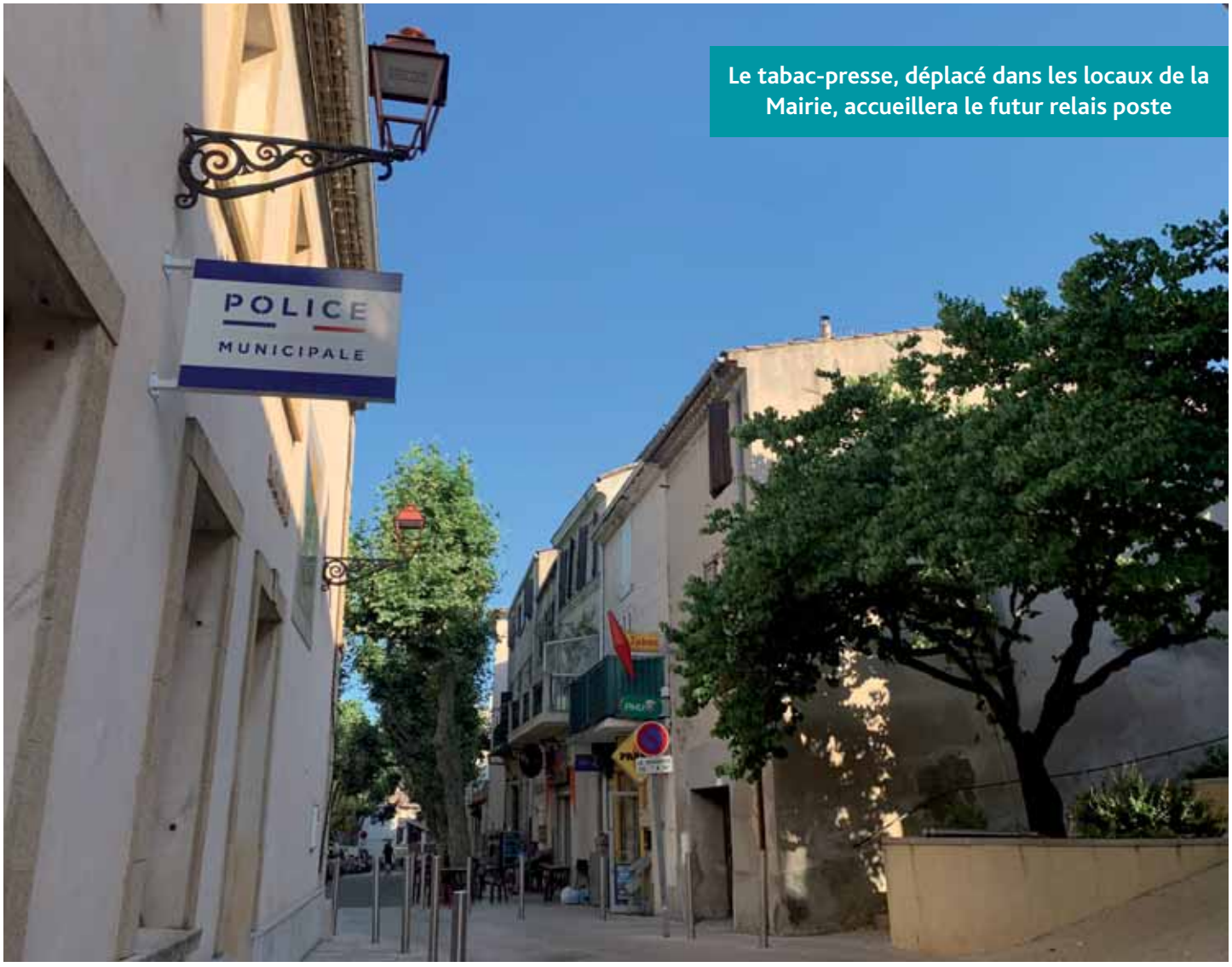


**Le tabac-presse, déplacé dans les locaux de la Mairie, accueillera le futur relais poste**

# Vitrines de Peynier :
## pour consommer local

**Le 25 septembre dernnier, les vitrines de Peynier ont installé leurs stands sur le Cours Albéric Laurent pour une journée dédiée aux entrepreneurs, artisans et commerçants locaux.**

De 10h à 19h, les Peyniérens ont pu venir faire leurs achats auprès des producteurs et artisans locaux. 18 stands et 35 exposants avaient répondu présents pour cette manifestation qui met en avant le commerce local.

Malgré une météo un peu incertaine, les Peyniérens se sont déplacés pour venir découvrir les artisans et producteurs proches de chez eux. Il y en avait pour tous les goûts : miel et dérivés, produits locaux et bio, safran de Peynier, apéritif provençal artisanal, différents fromages (avec la cave à fromages), produits à l'érable, confiseries, biscuits et chocolats, cookies de Peynier, courses zéro déchet, bijoux, sacs et cabas, accessoires, arts de la table, objets de décoration, affiches décoratives et personnalisées, couteaux de fabrication artisanale, livres adultes et jeunesse, cactus et Tillandsias,...

Cette vitrine du savoir-faire local a remporté l'adhésion de tous les visiteurs. Sur place également, 2 foodtruck tenus par le traiteur asiatique de Peynier et le Bar du Cours, ont permis aux visiteurs de se restaurer s'ils le souhaitaient.

Avec 84 professionnels inscrits dans son annuaire, les vitrines de Peynier c'est aussi un site internet qui vous permet de retrouver toutes les bonnes adresses de votre village. A retrouver sur le site : vitrinesdepeynier.fr

Nouveau à Peynier :

# Des courses locales, zéro déchet, en click&collect !

**Un nouveau service de courses locales et zéro déchet en click&collect est disponible sur notre commune "L'Empreinte Locale". Une réponse à tous ceux qui ont envie de s'engager dans une consommation responsable sans se compliquer la vie.**

Deux sœurs sont à l'origine de ce projet : Aurélie Guillou, de Chateauneuf-le-Rouge, est une ancienne ingénieure en microélectronique qui a travaillé dans plusieurs entreprises de la ZI de Peynier-Rousset ; sa sœur Anne-Laure Mallard vient d'arriver dans la région, elle est très engagée dans la démarche zéro déchet au travers de ses expériences professionnelles et associatives. Ensemble, elles ont créé ce nouveau service sur Peynier et viennent d'ouvrir une boutique à côté du centre commercial du Forum pour permettre aux clients d'effectuer également des achats sur place.

"L'Empreinte Locale" propose des produits alimentaires, des produits d'hygiène et cosmétique, des produits d'entretien, des accessoires zéro déchet... Soit plus de 400 références de produits !

## "L'Empreinte Locale" comment ça fonctionne ?

- Le concept de ce nouveau commerce est simple, pratique et bon pour la planète :
- Les clients passent commande en ligne sur le site internet : www.lempreintelocale.fr,
- L'équipe prépare les commandes en mode zéro déchet,
- Les clients viennent les récupérer dans le point de retrait sur le principe du clic&collect,
- Les produits sont conditionnés dans des contenants réutilisables et consignés (bocaux en verre, sacs en tissu), que les clients peuvent rapporter en échange de bons d'achat.

## Les valeurs de "L'Empreinte Locale"

- Encourager le développement de modes de consommation plus responsables,
- Faciliter la démarche zéro déchet,
- Bannir les emballages et suremballages en plastique,
- Soutenir les petits producteurs et productrices en privilégiant l'approvisionnement local dès que c'est possible,
- Proposer des produits bons et de qualité, issus de pratiques certifiées bio , ou respectueuses de l'environnement.

### Contacter "L'Empreinte Locale"

- Adresse : 52, avenue Georges Vacher - ZI Peynier-Rousset - 13790 Peynier
- Courriel : contact@lempreintelocale.fr
- Internet : www.lempreintelocale.fr
- Facebook : L'Empreinte Locale - Vos courses zéro déchet en clic and collect
- Instagram : l_empreinte_locale

# Un registre pour les personnes vulnérables

**Depuis la terrible canicule de 2003, les communes tiennent un registre des personnes fragiles ou isolées destiné à repérer les personnes à risque en cas d'alerte. Il s'agit d'une obligation en application de l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.**

Les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile peuvent, pour leur sécurité, faire l'objet d'une inscription effectuée à leur demande, ou du représentant légal, ou par signalement d'un tiers auprès de la Maison des services de proximité (CCAS) de la commune. Dans tous les cas, la personne concernée, ou son représentant légal, ne doit pas s'y être opposée. L'inscription sur ce registre est facultative. Les personnes inscrites peuvent modifier les données nominatives en cas de changement.
Ainsi, en cas d'alerte à la canicule par exemple, les personnes recensées sont contactées et bénéficient d'actions de soutien, d'assistance et de sécurité, voire de services d'urgence.
Ce dispositif existe à Peynier. C'est pourquoi il vous est proposé de compléter le formulaire de demande d'inscription. L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale se tient à votre disposition pour enregistrer votre inscription et vous apporter tous renseignements complémentaires.

## Quel est l'intérêt d'un tel registre ?

En cas de crise majeure, les personnes vulnérables et / ou isolées doivent faire l'objet d'un accompagnement adapté à l'événement. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact (par téléphone ou par une visite au domicile) avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles vont bien.

## A qui est-il destiné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, PCH, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

## Comment s'inscrire ?

- En complétant le formulaire papier et en le retournant soit par courrier au CCAS de Peynier – 10, cours Albéric Laurent à l'attention de Fabienne PALUMBO, soit par email à fabienne.palumbo@ville-peynier.fr,
- En complétant le formulaire disponible en ligne : www.peynier.fr/services/registre-nominatif/formulaire-inscription-registre-nominatif/
- En vous rendant à la Maison des services de proximité (CCAS) de la commune.

A tout moment, la personne peut demander sa radiation du registre par courrier adressé au CCAS - 10, cours Albéric Laurent - 13790 PEYNIER.

Pour plus de renseignements contacter la Maison des services de proximité (CCAS) de Peynier.

## La garantie Jeunes

**La Mission Locale du Pays d'Aix déploie le dispositif d'Etat "Garantie Jeunes" sur notre territoire à l'attention des jeunes entre 16 et 25 ans.**
**La "Garantie Jeunes" permet un accompagnement renforcé pour les jeunes à 16 et 25 ans.**
**Ce dispositif s'accompagne d'une allocation maximale de 497,50 €.**

### Le tremplin pour un projet professionnel !

La Garantie Jeunes (GJ) c'est un véritable coup de boost d'un an pour votre projet professionnel grâce auquel vous pouvez : réaliser des stages, participer à des événements et des ateliers, bénéficier d'un accompagnement intensif et personnalisé, percevoir une allocation mensuelle.

Plus d'infos : https://www.ml-pa.org/garantie-jeunes/

# Demande de logement social :
# le CCAS de Peynier devient guichet enregistreur

**Le CCAS de Peynier dispose maintenant d'un accès au Système National d'Enregistrement de demande de logement locatif social (SNE) qui lui permet de devenir un guichet enregistreur et d'informations.**
Il est donc possible dès maintenant, pour les Peyniérens qui souhaitent en faire la demande, d'enregistrer ou de modifier directement par l'intermédiaire de cette plateforme dédiée aux professionnels (services sociaux, bailleurs sociaux, etc) une demande de logement social et de créer un numéro de demande unique immédiatement.
Cet accès au SNE permettra ainsi de mieux collaborer et d'échanger avec les bailleurs sociaux en accédant à l'ensemble des éléments d'information. Ce dispositif est encadré par la mise en place de formations, réunions, contrôles, suivis et accompagnement permanent par le gestionnaire territorial.

## Dépôts et enregistrements de demande de logement social

Il existe deux possibilités pour réaliser une demande de logement social :
- Sur Internet : via le Portail Grand Public (PGP) www.demande-logement-social.gouv.fr (vous pouvez vous enregistrer directement en utilisant vos identifiants France Connect)
- Auprès du guichet enregistreur CCAS de Peynier (pour le dépôt d'une première demande ou le renouvellement) : uniquement sur rendez-vous (04 42 53 16 47 / 07 57 47 69 04)
- Pour une aide sur l'ajout d'une pièce justificative en ligne, la prise d'un rendez-vous n'est pas utile (sous conditions d'une ou deux pièces à insérer)

# Baisse d'audition ? Sourd ou malentendant ?
# Les services de la Mairie désormais accessibles !

**Vous souffrez de baisse d'audition, vous êtes sourd ou malentendant ? La Ville de Peynier vous permet désormais d'accéder à certains services municipaux grâce à la plateforme Acceo, dispositif gratuit accessible sur téléphone portable, ordinateur et tablette.**
A l'aide de ce dispositif la Mairie de Peynier propose une transcription, en temps réel, des communications avec les principaux services recevant du public, aux personnes sourdes ou malentendantes, sur leur téléphone portable, ordinateur ou tablette.

### Transcription Instantanée de la Parole (TIP)
Exprimez-vous oralement en parlant directement à votre interlocuteur. En retour, ses propos sont instantanément retranscrits sur votre écran par un opérateur Acceo.

### Visio-interprétation
*Langue des Signes Françaises (LSF)*
Un opérateur Acceo traduit oralement vos paroles en temps réel et signe pour vous les propos de votre interlocuteur.

### Visio-codage
*Langue française Parlée Complétée (LPC)*
Exprimez-vous oralement en parlant directement à votre interlocuteur. En retour, ses propos sont instantanément codés sur votre écran par un opérateur Acceo.

### Les services municipaux accessibles
- Accueil téléphonique des services administratifs : 04 42 53 05 48
- Maison des services de proximité (CCAS) : 04 42 53 16 47
- Police Municipale : 04 42 53 08 44

L'application Acceo, est disponible sur Apple Store, Google Play et ordinateur (équipé d'une webcam et d'un micro haut-parleur). Ce service est gratuit et disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30.
Pour accéder au service :
https://www.acce-o.fr/client/peynier/

# La Pumptrack de Peynier : nouvelle reine des activités de la Garenne !

**La nouvelle piste en enrobé composée de séries de bosses et de virages, sur lesquelles petits et grands s'en donnent à cœur joie, fait carton plein tous les soirs et le week-end sur la Base de Loisirs de la Garenne de Peynier.**

Depuis quelques années, un nouveau type d'équipement de loisirs sportifs a vu le jour : la pump track ou pumptrack. Il s'agit d'un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs.
Les pumptracks remplacent peu à peu les skateparks et permettent un grand nombre de pratiques sportives : BMX, Skateboard, Roller, Trottinette, Wakeboard, VTT, Draisienne…
Le principe est simple : "pomper" entre les bosses pour générer et entretenir de la vitesse afin de réaliser des tours de pistes sans pédaler ni pousser. Un équipement pour tous les âges donc, tous les niveaux, toutes les pratiques avec un maximum de sensations !
Installée il y a quelques mois sur le terrain communal de la Garenne, à l'emplacement du BMX, la Pumptrack de Peynier est issue de la volonté de la municipalité de proposer une offre moderne aux pratiquants de glisse dans ce secteur entièrement dédié aux sports, à la détente et aux loisirs.
La conception et la réalisation de ce projet, financé à hauteur de 70% par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, ont été confiées à Hurricane Tracks S, constructeur officiel des infrastructures des évènements FISE qui travaille dans le respect des valeurs du sport autour des disciplines phares du monde de la glisse.

L'emplacement choisi par la commune pour l'implantation de la pumptrack est idéal : à proximité des aires de jeux, du terrain multisports et du skatepark de la Garenne, il permet de compéter l'offre en accès libre de la Base de Loisirs.
Et le succès ne s'est pas fait attendre ! Il suffit de faire un tour le week-end ou le soir sur le site de la pumptrack, qui ne désemplit pas, pour d'observer les sourires accrochés aux visages des riders ! grands, petits, débutants, riders pro… tout le monde s'éclate sur la Pumptrack de Peynier. Une très belle réussite !

## Ouverte à tous

L'utilisation de la Pumptrack de Peynier ne nécessite ni adhésion à un club, ni réservation préalable. Nul besoin de disposer d'un engin onéreux. C'est pourquoi cette discipline convient particulièrement aux jeunes sportifs.
Débutant ou confirmé prendront un plaisir incroyable à battre leur record de vitesse ou juste à évoluer par-delà les bosses et les courbes du circuit. Il n'y a pas de type de vélo spécial pour pouvoir évoluer sur une Pumptrack. Vélo, BMX, VTT, vélos pour enfants ou même skates, rollers, trottinettes, à chacun sa préférence pour prendre le plus de plaisir sur la piste.

Crédits photos : © Hurricane Tracks - Pablo Gutierrez

## Sécurité et stationnement

Afin de profiter un maximum de cet équipement communal, il est vivement recommandé de porter une attention particulière aux consignes de sécurité affichées sur place.
Les aménagements ne sont pas encore totalement finalisés, pour plus de sureté, des barrières de sécurité vont être installées sur tout le tour de la structure.
Les pumptracks sont des installations avec un faible risque de blessures. Leurs adeptes peuvent y pédaler en toute sécurité, à l'écart de la circulation. Ils y améliorent leur technique, la coordination, l'équilibre et la force. Par effet de balancier, cet entraînement leur permet ensuite de gagner en assurance et en aisance sur la voie publique.
Compte tenu du succès immédiat rencontré par cette installation, il est demandé à tous les usagers qui se rendent sur le site en voiture de stationner leur véhicule soit sur le parking de la Base de Loisirs de la Garenne, soit sur le parking du 8 mai 1945 situé à 50m afin de préserver la tranquillité et la sécurité des riverains (avenue de la Garenne et avenue de la Badarusse) et d'éviter une amende pour stationnement gênant.

# Boîte à lire du Cours :

## Partagez le plaisir de la lecture pour tous !

**"Prenez, lisez, déposez, partagez", tel pourrait être le slogan de la nouvelle boîte à lire installée sous les arcades du Cours albéric Laurent.**

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue, pour tout public, accessible 24h/24h et 7j/7, où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

### Le principe

- J'emprunte un livre, j'en dépose un autre ou je le ramène après lecture,
- En déposant un livre que vous avez aimé dans cette boîte à lire, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement,
- Merci d'y déposer des livres en bon état

Un mode d'emploi, ainsi que des recommandations liées à la situation sanitaire (Covid-19) sont affichés sur la boîte à lire.

La boîte à lire de Peynier est mise à la disposition de tous par un collectif regroupant quelques Peyniérens et les associations Cite-Cap et Part/Âges.

Nous comptons sur vous, pour partager vos lectures !

# Du côté de la bibliothèque

### Du théâtre interactif

Un spectacle de fin d'année a été proposé par la bibliothèque, aux classes de CP/CE, avant les grandes vacances, en Tournée Métropole. C'était le Rêve de Balder avec le Théâtre des ateliers et leur génial dispositif lecture +.
De quoi donner envie aux enfants de s'emparer des contes eux aussi et d'en faire du théâtre !

### Voyage de fin d'année !

3 classes de CM ont pu assister en plein air à la Garenne à un spectacle de conte musical.
Avec la danse des Nartes, Julien Labouche et Christian Fromentin, de la cie l'œil magique, ont entraîné les enfants dans leur univers merveilleux, où les contes du Caucase sont portés par la découverte d'instruments de musique d'ailleurs. Une belle écoute sous les arbres et de nombreuses questions ont suivi ce spectacle. Un très beau moment !

### Rions dans les bois

C'est avec un grand plaisir et une émotion toute particulière que nous avons pu proposer au public, ce conte musical et humoristique "Le conte du petit bois pourri" avec Cathy Heiting et ses musiciens, après des mois de manque cruel de spectacles et de culture, vendredi 2 juillet dernier à la Garenne, dans notre magnifique théâtre de verdure... non pardon... dans notre petit bois pourri !
Le public venu nombreux, a pu apprécier la qualité du chant et de la musique, et rire du début à la fin de cet incroyable spectacle, qui s'est transformé en piste de danse finale !